

URBANISME ÉCOLOGIQUE : INITIATION AU NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE « VILLES TERRESTRES »

Cadre conceptuel, fondations théoriques, outils pratiques et études de cas pour évaluer et mettre en œuvre des politiques urbaines et des projets urbains écologiques cohérents

“Bas carbone”, “construction biosourcée”, “modes de transport doux”, “nature en ville”, “trames vertes et bleues”,... Les initiatives et les approches en écologie urbaine se multiplient, sans pour autant permettre des planifications écologiques cohérentes. Qu'est-ce que l'écologie urbaine ? Comment avoir une vision claire des villes écologiques de demain ? Sur la base d'un nouveau cadre conceptuel, d'une centaine d'outils et d'initiatives, Villes terrestres permet de faire de la descente énergétique l'axe structurant du projet urbain. En déployant 5 piliers systémiques et complémentaires, Villes terrestres constitue une grille d'analyse d'écologie urbaine qui permet : 1° d'évaluer le potentiel écologique de tout projet urbain ou initiative locale, 2° de concevoir et mettre en place des politiques publiques cohérentes.

PUBLICS

Urbanistes, architectes, paysagistes, responsables associatifs, agents et élu-es de collectivités, agents des services de l'Etat, enseignant-es, chercheuses

BULLETIN D'INSCRIPTION

Tarifs (offre de lancement 2024-2025)

Collectivité ou entreprise : 440 € HT / jour (800€ / 2 jours)

Particulier/indépendant : 330 € TTC / jour (600€ / 2 jours)

Pour les salariés du privé, la formation peut bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO (Opérateur de Compétence).

PROCHAINES DATES

Marseille : 12-13 novembre 2024

Marseille : 21-22 janvier 2025

Paris : 19-20 mars 2025

Marseille : 13-14 mai 2025

Paris : 14-15 octobre 2025

Marseille : 25-26 novembre 2025

OBJECTIFS

- Être capable d'analyser la pertinence écologique de 74 actions-types d'urbanisme écologique.
- Découvrir et maîtriser une approche systémique de la ville écologique.
- Maîtriser les notions, l'histoire, les figures et les enjeux de l'écologie urbaine.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Matériel original *Villes terrestres* : manuel (160 pages), jeu de cartes (74 cartes)
- Exposés théoriques, techniques et études de cas
- Ateliers-jeux
- Marches prospectives

PRÉREQUIS

Avoir une pratique et des connaissances minimales dans le domaine de l'architecture, ou de l'urbanisme, ou du paysagisme, ou de l'écologie urbaine.

DÉROULÉ

Mobilisant les expériences et les connaissances des participant-es, la formation alterne des séquences d'exposés des formateurs et des séquences d'ateliers.

JOUR 1

1 Introduction (1h) : Enjeux de l'écologie urbaine

2 Atelier (1h) : Principes, visions et obstacles à l'évolution écologique des villes : réalisation d'un diagnostic transversal partagé

3 Concept (1h30) : Présentation du cadre théorique *Villes terrestres* et de ses 5 piliers systémiques.

4 Atelier-jeu (1h30) : analyse de politiques territoriales à travers 74 actions-types.

5 Zoom (1h) : Examen détaillée d'un des 5 piliers (théorie, initiatives, outils, controverses).

5 Synthèse, questions et débat (1h)

JOUR 2

1 Marche prospective (4h) : marche urbaine de 5 à 10 km incluant la visite de sites et l'analyse de situations-type de prospective urbaine (selon des itinéraires variables à Paris et Marseille)

2 Atelier (2h) : mise en dialogue des contenus théoriques (jour 1) en rapport des situations-types rencontrées (jour 2).

3 Synthèse et bilan (1h) : Questionnaire d'évaluation de fin de formation (à chaud).

AVANT

Nous invitons les stagiaires à consulter le manuel des « Villes Terrestres » accessible en ligne sur www.villes-terrestres.org

Chaque stagiaire sera invité à remplir un test de positionnement pour évaluer ses besoins et ses attentes vis-à-vis de la formation

APRÈS

Un entretien (à froid) 6 mois après pour évaluer l'application des apprentissages du stagiaire dans son projet et/ou sa vie professionnelle.

ATTESTATION DE SUIVI

Cette formation est une formation qualifiante et fait l'objet d'une délivrance d'attestation de suivi. Les compétences acquises sont immédiatement opérationnelles.

TYPE DE FORMATION

Formation en présentiel

Formation qualifiante / nouvelles compétences

Durée : 1 jour (7h) ou 2 jours (14h)